

REPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE

Honneur – Fraternité – Justice



**MINISTERE CHARGÉ DU SECRETARIAT GENERAL DU GOUVERNEMENT
(MCSGG)**

**Communication N°26-2026/MCSGG relative à l'évolution du
portefeuille des grands marchés du 1 Mai 2026 au 31 Juillet 2026**

Août 2026

I. Introduction

La présente communication vise à informer le Gouvernement sur l'état d'avancement des grands projets et programmes de développement. Elle entre dans le cadre du mécanisme de suivi méthodique et rapproché initié sur instruction de Son Excellence Monsieur le Président de la République **Mohamed Ould Cheikh El Ghazouany** en septembre 2023 dans le but d'en améliorer l'exécution.

Elle concerne un portefeuille dit des Grands Marchés incluant d'une part, tout marché dont le montant est supérieur à 80 Millions MRU, quelle qu'en soit la source de financement ou l'agence d'exécution et, d'autre part, les marchés en préparation.

La dernière communication en date ayant été présentée le 20 Mai 2026, au titre de la période allant du 1^{er} Mars 2026 au 30 Avril 2026, celle-ci couvre la période allant du 1^{er} Mai 2026 au 31 Juillet 2026 et fait suite à la réunion mensuelle du comité interministériel tenue le 6 Août courant. Elle présente la situation du portefeuille et son évolution sur la période, globalement puis par secteur, avant de donner un aperçu sur la mise en œuvre du Programme Prioritaire de Développement de la Ville de Nouakchott et du Programme Prioritaire de Généralisation de l'Accès aux Services essentiels au développement local (PPGAS) lancés tous deux par SEM le Président de la République **Mohamed Ould Cheikh El Ghazouany**, respectivement, le 20 janvier 2025 et le 6 novembre 2025 pour améliorer l'accès et la qualité des services de base ainsi que les conditions de vie des citoyens sur l'ensemble du territoire.

II. Situation globale

Globalement, le portefeuille est aujourd'hui composé de **104 marchés**. 43 marchés ont été achevés ou mis en service depuis juillet 2025 dont 2 réceptionnés depuis la dernière communication :

- Mise à niveau et extension du réseau Intranet Administratif haut débit (RIAD) en fibre optique (Lot Fibre Optique)
- Mise en place d'un Cloud gouvernemental

L'avancement moyen du portefeuille à la fin du mois de juillet 2026 est de 52%. Le taux de décaissement moyen est de 36%. La consommation moyenne des délais est de 119%.

Les projets qui s'exécutent sans retard sont au nombre de 38, soit 37% du portefeuille et ceux en dépassement de délai contractuel sont au nombre de 66 soit 63% contre 81% en janvier 2025. Ainsi, du point de vue du respect des délais contractuels et même en termes de rattrapage des retards accumulés, nous constatons une amélioration significative de la situation du portefeuille globalement, une amélioration plus ou moins marquée en fonction des secteurs. Cependant en comparaison avec les performances de la dernière période cet indicateur a reculé.

Pour ce qui est de la cadence mensuelle d'avancement, elle enregistre une progression moyenne sur les trois derniers mois de 7,31 points soit 2,44 points par mois. La cadence est passée en dessous du seuil des 3 points sur la période.

L'évolution mensuelle de l'avancement depuis janvier 2025 se présente comme suit :

Mois	Evolution (points)
Janvier 2025	2,01
Février 2025	2,4
Mars 2025	2,7
Avril 2025	2,7
Mai 2025	3,33
Juin 2025	3,23
Juillet 2025	3,41
Août 2025	2,7
Septembre 2025	3,79
Octobre 2025	2,64

Novembre 2025	3,55
Décembre 2025	3,45
Janvier 2026	3,66
Février 2026	2,88
Mars 2026	3,04
Avril 2026	3,33
Mai 2026	2,36
Juin 2026	2,19
Juillet 2026	2,76
TOTAL 2025	36
Moyenne sur les 12 mois de 2025	3
Moyenne sur les 7 premiers mois de 2026	2,89

III. Analyse sectorielle

L'enveloppe globale de financement de ce portefeuille actif s'élève à 67 Milliards MRU répartis dans 15 départements ministériels ou assimilés et couvrant un large éventail de secteurs prioritaires pour le développement socio-économique du pays. Les projets relevant du **MEP** et du **MET** représentent plus de 43% du financement de ce portefeuille avec, respectivement, 17 Milliards et 13 Milliards. Leur performance respective conditionne celle du portefeuille globalement. En termes de nombre de marchés actifs, le Ministère de l'Équipement et des Transports (MET) arrive toujours en tête avec 23 grands marchés, suivi du Ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement (MHA) avec 17 marchés, puis du Ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de l'Aménagement du Territoire (MHUAT) avec 15 marchés et du Ministère de l'Énergie et du pétrole (MEP) avec 15 marchés.

Le tableau ci-dessous présente les chiffres clés par département. NB : *noter que certains marchés ne sont pas comptabilisés dans le montant global car ils sont en phase de démarrage ou de réception. – Noter que le CSA ne dispose que d'un seul projet structurant en phase de réception d'où les avancements faibles. C'est le cas de la zone franche de NDB aussi. Pour le MS se sont des marchés de fournitures qui avanceront d'un coup à la livraison, par contre l'Hopital du Roi Selman n'avance toujours pas.

Département	MEP	MHA*	MET	MHUAT	Tazaoua	MASA	-MS	MPMP	MTNMA	Région NKC	-CSA	-AZF-Ndb	MAJESSC	ME	MEDD
Nbr de grands marchés	15	16	20	15	8	17	3	5	3	3	1	1	2	1	1
Montant (millions MRU)	17 602	15 282	11 751	7 750	3 851	3 259	2 691	1 248	1 180	1 172	387	369	192	57	52
Evolution Mai-Juin 2025	5,83	7,25	5,71	9,25	6,96	6,48	0,5	4,95	23,9	-	2	7,83	6,43	-	40,21
Evolution Juillet-Août 2025	6,55	5,9	4,92	8,72	9,49	6,73	1,74	5,05	8,09	-	2,75	12,05	8,15	-	21,87
Evolution Septembre-Octobre 2025	6,6	6,86	4,5	7,35	12,74	0	18,6	5,6	17,6	-	2,27	1,49	4,8	-	20,19
Evolution Novembre-Décembre 2025	7,77	6,64	5,11	7,44	4,51	13,22	1,27	8,89	18,51	-	3,86	1,99	0,79	31,98	12,83
Evolution Janvier-Février 2026	8,63	6,49	2,89	8,03	5,3	15,24	0,57	8,55	18,67	7,3	2,5	0,94	3,68	5,9	5,04
Evolution Mars-Avril 2026	6,4	3,56	4,88	10,18	16,76	6,38	0,12	11,31	-	3,02	1,06	0,4	5,15	29,37	4,55
Evolution Mai-Juillet 2026	5,95	3,69	7,07	12,33	14,67	19,19	0,37	6,6	8,72	6,68	2,01	0,46	12,27	11,46	9,43

- Ministère de la Jeunesse, de l'Emploi, des Sports et du Service Civique (MAJESSC)
Au 31 Juillet 2026, l'avancement est de 47%, pour une consommation de délai de 79%.
L'évolution sur les trois mois est de 9,43 points.
- Ministère de la Santé (MS)
Au 31 Juillet 2026, l'avancement est de 4,91%, pour une consommation de délai de 32%.
L'évolution sur les trois mois est de 0,37 points.

- Ministère de la Transformation Numérique et de la Modernisation de l'Administration (MTNMA)
Au 31 Juillet 2026, l'avancement est de **78%**, pour une consommation de délai de **89%**.
L'évolution sur les trois mois est de 8,72 points.
- Ministère de l'Énergie et du Pétrole (MEP)
Au 31 Juillet 2026, l'avancement est de **82%**, pour une consommation de délai de **210%**.
L'évolution sur les trois mois est de 5,95 points.
- Ministère de la Pêche et des Infrastructures Maritimes et Portuaires (MPIMP)
Au 31 Juillet 2026, l'avancement est de **69%**, pour une consommation de délai de **98%**.
L'évolution sur les trois mois est de 6,6 points.
- Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire (MASA)
Au 31 Juillet 2026, l'avancement est de **53%**, pour une consommation de délai de **107%**.
L'évolution sur les trois mois est de 19,19 points.
- Ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de l'Aménagement du Territoire (MHUAT)
Au 30 Avril 2026, l'avancement est de **67%**, pour une consommation de délai de **91%**.
L'évolution sur les trois mois est de 12,33 points.
- Ministère de l'Équipement et des Transports (MET)
Au 31 Juillet 2026, l'avancement est de **47%**, pour une consommation de délai de **140%**.
L'évolution sur les trois mois est de 7,07 points.
- Ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement (MHA)
Au 31 Juillet 2026, l'avancement est de **18%**, pour une consommation de délai de **57%**.
L'évolution sur les trois mois est de 3,69 points.
- Ministère de l'Élevage (ME)
Au 31 Juillet 2026, l'avancement est de **56%**, pour une consommation de délai de **56%**.
L'évolution sur les trois mois est de 11,46 points.
- Ministère de l'Environnement et du Développement Durable (MEDD)
Au 31 Juillet 2026, l'avancement est de **81%**, pour une consommation de délai de **112%**.
L'évolution sur les trois mois est de 9,43 points.
- Délégation Générale à la Solidarité Nationale et à la Lutte contre l'Exclusion (TAAZOUR)
Au 31 Juillet 2026, l'avancement est de **55%** pour une consommation de délai de **40%**.
L'évolution sur les trois mois est de 14,67 points.
- Commissariat à la Sécurité Alimentaire (CSA)
Au 31 Juillet 2026, l'avancement est de **98%**, pour une consommation de délai de **273%**.
L'évolution sur les trois mois est de 2,01 points.
- Autorité de la Zone Franche de Nouadhibou (AZ-NDB)
Au 31 Juillet 2026, l'avancement est de **98%**, pour une consommation de délai de **148%**.
L'évolution sur les trois mois est de 0,46 points.
- Région de Nouakchott
Au 31 Juillet 2026, l'avancement est de **17%**, pour une consommation de délai de **47%**.
L'évolution sur les trois mois est de 6,68 points.

IV. Focus sur le Programme Prioritaire de Développement de la Ville de Nouakchott

Le Programme Prioritaire de Développement de la Ville de Nouakchott (PPDV_NKC) lancé le 20 janvier 2025 présente, au 31 Juillet 2026, un **avancement de 96% pour un délai consommé à 112%**. L'évolution sur les mois de mai, juin et juillet 2026 est de **3 points cumulés sur la période**.

Le tableau suivant présente l'avancement par composante arrêtées au 30/04/2026.

	Avancement physique au 30/08/2025	Avancement physique au 30/10/2025	Avancement physique au 30/12/2025	Avancement physique au 28/02/2026	Avancement physique au 30/04/2026	Avancement physique au 31/07/2026	Délai consommé au 31/07/2026	Evolution sur la période
Programme Global	50%	66%	77%	87%	93,5%	95,9 %	112%	+2,4
Composante 1 Education	65%	92%	98%	100%	100%	100%	112%	(achevée)
Composante 2 Santé	46%	61%	74%	87%	92%	94,6%	112%	+2,6
Composante 3_Accès à l'eau potable & Assainissement	65%	69%	74%	75%	77%*	85,59%*	112%	+8,59
Composante 4_Accès à l'électricité & Eclairage public	44%	59%	72%	94%	98%	98,92%	112%	+0,92
Composante 5_Voieries & Désenclavement	45%	64%	77%	87%	100%	100%	112%	(achevée)
Composante 6_Jeunesse & Sports	44%	58%	71%	78%	82%	82,24%	112%	+0,24
Composante 7 Ecologie	68%	74%	82%	87%	91%	94,07	112%	+3,07

*Noter que la composante Hydraulique réalisée par la SNDE est déjà à 100%, c'est la composante assainissement et particulièrement les 4 lots de raccordement au réseau d'assainissement des eaux pluviales qui a pris du retard au démarrage alors que le remblayage des marres a été achevé à 100%.

Ainsi, pour le Programme de Nouakchott, nous constatons que le délai vient d'être dépassé, les composantes suivantes ont été achevées dans les temps :

- La **Composante Education**
- La sous-composante Accès à l'eau potable
- La composante voieries

Ce qui reste :

- Pour la **Composante Santé**, les travaux sont avancés (95%) et 23 centres de santé sur les 28 prévus seront réceptionnés avant le 30 Septembre 2026. Le dernier centre sera réceptionné plus tard à cause de son démarrage qui a pris du retard.
- Pour la sous composante Assainissement les travaux ont connu une accélération sur la période et devraient être en phase de réception avant la prochaine communication.
- Pour la **Composante Electricité**, l'ensemble des travaux sont achevés, la ligne Idini a été mise sous tension, il ne reste que le Remplacement/Installation de cinq transformateurs surchargés par des transformateurs 45 MVA (33/15 kV) : 02 transformateurs au poste Nord Est, 02 transformateurs au poste Est et 1 Transformateur au poste Ouest. Ce projet sera réalisé dans le cadre du second programme de Nouakchott.

- Pour la **Composante Jeunesse& Sports**, tous les travaux ont été achevés dans les délais à l'exception de la piscine semi olympique dont le marché a été résilié à 60% d'avancement. Un nouveau marché est en cours de préparation.
- Pour la **Composante Environnement & Aménagement**, l'ensemble des travaux de la sous composante environnement ont été achevés dans les délais à l'exception de l'aire de détente qui est à 80% et devrait être réceptionnée avant la prochaine communication. Les marchés de la partie aménagement (Monument et les 2 marres) ont été enlevés du Programme de Nouakchott 1 et inscrit dans le programme de Nouakchott 2.

Le premier programme de Nouakchott s'est exécuté dans de très bonnes conditions, il arrive à son terme. A l'occasion de la prochaine communication, les projets qui ne seront toujours pas achevés seront intégrés au deuxième programme de Nouakchott dont le lancement est imminent. Il s'agira certainement des projets suivants :

- La piscine semi-olympique
- Les 5 transformateurs
- Le monument
- Les 2 marres

V. Focus sur le PPGAS

Pour le PPGAS, après une entrée en phase d'exécution plutôt timide pour les composantes Education et Santé, le programme a pris une bonne trajectoire avec une cadence mensuelle et plusieurs composantes sont très avancées.

En effet, l'avancement au 31 Juillet 2026 est de 55% contre 41% au 30 Avril 2026, soit 14 points accumulés sur la période mai-juin-juillet 2026. Le délai consommé au 31 Juillet 2026, est de 56% 9 mois se sont écoulés sur les 16 prévus pour la première phase : le programme avance convenablement dans l'ensemble avec d'importantes disparités entre composantes.

	Avancement physique au 30/12/2025	Avancement physique au 28/02/2026	Avancement physique au 30/04/2026	Avancement physique au 30/07/2026	Délai consommé au 30/04/2026	Evolutio la périod
Programme Global	16%	28%	41%	55%	56%	+14
Composante 1 Education	6%	22%	39%	61,62%	56%	+23
Composante 2 Santé	7%	14%	27%	40,49%	56%	+13,4
Composante 3 _Accès à l'eau potable	41%	54%	67%	71,72%	56%	+4,6
Composante 4 _Accès à l'électricité	38%	55%	63%	65,91%	56%	+2,3
Composante 5 _Désenclavement	0%	5%	18%	43,13%	56%	+25,1
Composante 6 Agriculture	21%	41%	55%	61,51%	56%	+6,5
Composante 7 Elevage	43%	49%	78%	78,6%	56%	+0,6
Composante 8 _Jeunesse & Sports	10%	13%	22%	51,68%	56%	+29,6

- Les composantes éducation, hydraulique, agriculture et élevage sont en avance sur le délai consommé avec une performance exceptionnelle pour l'éducation +23 points.
- Les composantes santé, désenclavement et jeunesse ont rattrapé les importants retards accusés au lancement du programme avec un avancement remarquable sur la période mais leur avancement est toujours en dessous du délai consommé globalement.
- La composante électricité et dans une moindre mesure celle de l'élevage ont toujours des marchés en passation ou dont les contrats viennent d'être signés ce qui veut dire que leur avancement actuel ne représente pas celui de la composante en entier. Ainsi leur avancement peu avancer très faiblement ou même diminuer en cas d'entrée de nouveaux marchés. Ce phénomène va perdurer encore quelques mois.

VI. Projets en préparation

19 grands marchés sont actuellement en préparation

- Construire une centrale cycle combiné à Gaz de 225 MW
- Projet d'électrification de la zone sud-est de la Mauritanie par mini-réseaux verts (Composante MOUDOUN - BM)
- Construire une ligne 90 KV Sélibabi – Kiffa et postes associés 220 km
- Construction de la ligne 225 kV entre Aweinatt – Néma
- Construction de la ligne Aioun - Aweinatt et les postes 225/33 kV d'Aweinatt et de Néma
- Construction d'une centrale solaire Kiffa de 50 MWc avec une capacité de stockage de 35MW/70 MWh
- Travaux de construction du Lot 1. Lignes HT 225 kV entre El Ghaira – Kiffa
- Travaux de construction du Lot 1. A - poste Est 225 kV/33kV à Nouakchott
- Travaux de construction du Lot 1. B Lignes et Postes entre Nouakchott EST – Aleg
- Projet d'électrification de la zone sud-est de la Mauritanie par mini-réseaux verts (Composante RIMDIR - AFD/UE)
- Travaux de réhabilitation du Lot 3 de la route Nouakchott– Nouadhibou
- Travaux de réhabilitation de la route Akjoujt – Atar
- Travaux de construction de la route Tintane - Ain Vervba – Twil
- Travaux de Construction de la Route R'kiz – Bezoul
- Electrification du site du port de Tanit
- Acquisition des équipements de laboratoires, informatiques, électriques et bureautiques au profit du CNTS de Nouakchott
- Travaux de construction de tronçons manquants pour la dissémination des capacités fournies par le nouveau câble sous-marin et interconnexion, via le réseau backbone, avec le câble sous-marin existant et avec les pays de la région
- Mise en place d'un système de paiement instantané en Mauritanie permettant l'interopérabilité des services financiers au profit de la BCM

VII. Conclusions

1. L'achèvement du premier Programme de Nouakchott dans de bonnes conditions

Conformément aux échéances retenues, le premier Programme de Nouakchott est désormais considéré comme achevé, avec la réalisation de la quasi-totalité de ses composantes dans de très bonnes conditions. Les 23 centres de santé sur 28 ainsi que les 4 lots de la sous composante assainissement seront réceptionnés avant le 30 septembre 2026 normalement. Quelques opérations spécifiques demeurent toutefois à finaliser ou ont été reportées au deuxième programme, en raison notamment de la complexité de leur conception et de leur préparation, de contraintes particulières d'exécution ou de la nature nouvelle de certaines interventions. Il s'agit notamment de la piscine, du monument, des 2 marres, des 5 transformateurs et de l'aire de détente. Ces opérations feront l'objet d'un suivi dans le cadre du deuxième Programme de Nouakchott.

2. Une nette accélération de la mise en œuvre du PPGAS

La recommandation formulée lors de la précédente communication visant à accélérer l'exécution du programme de l'intérieur du pays a été suivie d'effets, avec un effort important consenti par l'ensemble des départements concernés. Le programme connaît désormais une cadence d'exécution plus soutenue et plusieurs composantes enregistrent des avancées significatives, notamment dans les secteurs de l'hydraulique et de l'éducation. Une vigilance particulière demeure toutefois nécessaire pour la composante électricité, au regard de quelques marchés encore en cours de signature ou récemment contractualisés, afin de prévenir tout risque de glissement et de garantir le respect du délai global de 16 mois prévu pour cette première phase.

3. Persistance de difficultés sur certains projets du secteur de l'Équipement et retards dans certains marchés de la Santé

Malgré l'amélioration de l'exécution des nouveaux projets du Ministère de l'Équipement, certaines difficultés persistent sur plusieurs projets routiers anciens, notamment :

- Route Amourj-Adel Bagrou
- Route Tidjikja-Selibaby
- Route Achemim-Nbeiket Lehwache

Ces retards s'expliquent principalement par les capacités financières et techniques insuffisantes de certaines entreprises, les contraintes liées aux périodes d'hivernage, ainsi que par la nécessité de procéder à des avenants consécutifs à la mise à jour des études et par les délais d'obtention des non-objections des bailleurs. Ces différents facteurs continuent de peser sur le rythme d'exécution et nécessitent un suivi rapproché et des mesures correctives ciblées.

Dans le secteur de la Santé, les difficultés concernent principalement des marchés récents de fourniture d'équipements et d'ambulances, avec des retards particulièrement importants pour le marché des ambulances. Une vigilance accrue est nécessaire afin d'accélérer leur mise en œuvre et de prévenir tout nouveau décalage dans les délais de livraison.

VII. Recommandations

Recommandation N°1 : Anticiper les effets de l'hivernage sur l'exécution des projets

Compte tenu du ralentissement habituellement observé durant la période d'hivernage, notamment pour les travaux routiers, les activités agricoles et les chantiers de construction, il est recommandé aux départements concernés de redoubler d'efforts et d'anticiper les contraintes liées à cette période, en

renforçant la mobilisation des entreprises, des moyens humains et matériels ainsi que le suivi des travaux, afin de limiter les retards et de préserver les échéances des programmes.

Recommandation N°2 : Accélérer la finalisation des marchés restant à conclure et prévenir tout risque de glissement

Pour les composantes du premier programme du PPGAS dont certains marchés demeurent en cours de passation ou de signature, il est recommandé de maintenir une vigilance particulière et d'accélérer les procédures de contractualisation, tout en assurant un suivi rapproché de leur exécution. L'objectif est de résorber rapidement les retards éventuels, de stabiliser les périmètres des différentes composantes et de prévenir tout risque de glissement susceptible d'affecter les objectifs et les échéances du programme.

Recommandation N°3 : Accélérer et mieux préparer les prochaines phases des programmes

Il est recommandé de renforcer l'anticipation et la préparation des prochaines phases des programmes, à travers notamment :

- **La deuxième phase du PPGAS** : préparer, en amont du retour des délégations ministérielles à l'intérieur du pays prévu en septembre, les canevas, supports et outils nécessaires à la collecte des doléances et des besoins des populations, ainsi qu'à la structuration de la deuxième phase du programme, conformément aux orientations retenues.
- **Le programme de Nouadhibou** : accélérer les études préparatoires, l'identification et la validation des sites ainsi que les différentes étapes de passation des marchés, afin de permettre la tenue, en septembre, d'une réunion consacrée à la présentation de l'état d'avancement et au lancement effectif du programme.
- **Le deuxième programme de Nouakchott** : accélérer les appels d'offres, la finalisation et la signature des marchés afin de réunir les conditions nécessaires à un lancement réussi du programme en novembre, tout en tirant pleinement les enseignements du premier programme, tant en matière d'exécution que de suivi, afin de consolider les acquis et d'obtenir des résultats au moins équivalents, voire supérieurs.

Telle est l'économie de cette communication, que nous avons l'honneur de soumettre à votre attention.

Moctar Alhousseynou LAM

